

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 6 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 6 mars à 19h00, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgne, Maire de la commune.

Présents : Olgne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Cohen Jean-Philippe, Mayot Vincent, Mantelin Julien, Bayon Marguerite, Barbe Monique, Valancony Tiphaine, Schmelzle Jean-François, Plenet Jaouen, Alègre Carlos, Besset Grégory, Auternaud Audrey, Lebailly Laurence

Absents excusés : Delattre Nicolas pouvoir à Olgne Patrick, Richon Isabelle pouvoir à Cohen Jean-Philippe, Boyer Anne pouvoir à Caule Suzanne, Martin Grégoire, Boutoumit Amina,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Mayot Vincent

Membres en exercice : 23 **Présents** : 17 **Pouvoirs** : 3 **Votants** : 20

D2023-013 – Examen et vote du compte administratif 2022 – Budget annexe Lotissement les Melzasses

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Madame Agnès Peyrache, Première adjointe, le Maire s'étant retiré pendant le vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le compte administratif 2022 du budget annexe Lotissement des Melzasses et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	243 659.44
	Réalisé	213 659.44
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévu	243 659.44
	Réalisé	243 659.44
	Restes à réaliser	
Investissement		
Dépenses	Prévu	360 902.21
	Réalisé	360 902.21
	Restes à réaliser	
Recettes	Prévu	360 902.21
	Réalisé	213 659.44
	Restes à réaliser	

Résultat de clôture		
Fonctionnement		30 000.00
Investissement		- 147 242.77
Résultat global		- 117 242.77

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,